



Montréal, métropole culturelle
**Projet de politique de développement culturel pour la
Ville de Montréal**

Document de consultation

Mémoire de la Commission scolaire de Montréal

Présenté le 21 février 2005 à l'Office de consultation publique de
Montréal

Par : Monsieur Daniel Bélanger, commissaire
Monsieur Gilles Petitclerc, directeur général adjoint aux
services corporatifs

Février 2005

La Commission scolaire de Montréal, un acteur de premier ordre et un partenaire pour la mise en œuvre de la politique culturelle de la Ville de Montréal

La CSDM, de par sa mission, de par le rôle central de promotion de valeurs communes qu'a l'école et celui des enseignants en tant que passeurs de culture, de par le nombre de personnes qu'elle influence, directement ou indirectement, et de par l'importance de son réseau, est un acteur de premier ordre dans le développement culturel de Montréal, particulièrement auprès des enfants et des adolescents. C'est à ce titre qu'elle souhaite participer activement à la réflexion sur le projet de politique de développement culturel pour la Ville de Montréal. De plus, compte tenu de son virage vers *l'école communautaire*, qui associe davantage les partenaires à la réalisation de sa mission, elle veut être intégrée à part entière en tant que partenaire dans la mise en œuvre de cette politique.

Le présent mémoire fera, dans un premier temps, état des caractéristiques de la CSDM, puis, dans un deuxième, des orientations de la *Proposition de politique de développement culturel pour la Ville de Montréal* que la CSDM souhaite appuyer particulièrement, et enfin mettra l'accent sur les collaborations qu'elle souhaite renforcer ou élargir en précisant, lorsque pertinent, les modalités qu'elle souhaite voir mises en place. Une section présentant, en synthèse, les principaux éléments de la position de la CSDM, ainsi que ses recommandations, complètera le rapport.

La CSDM : quelques caractéristiques, quelques chiffres

La mission de la CSDM est à la fois d'instruire, de socialiser et de qualifier la population qu'elle dessert, et de répondre aux besoins spécifiques des citoyens et des entreprises.

La population avec laquelle la CSDM est en contact, à savoir 90 000 élèves jeunes et adultes, plus de 100 000 parents qui soutiennent ces citoyens actuels ou en devenir, et 17 000 employés, quel que soit leur statut, représente une part importante de la population montréalaise. À cette dimension, il faut ajouter le caractère multiethnique de sa composition puisque les familles des élèves qu'elle dessert proviennent de plus de 170 pays : une diversité riche de la multitude de points de vue qu'elle entraîne pour stimuler la créativité et l'innovation. De plus, dans un contexte de développement de ville créative qui, en référence à la thèse récemment présentée par le chercheur Richard Florida, ne peut se passer du talent de ses habitants, les écoles de la CSDM accueillent une majorité d'élèves issus de familles défavorisées de l'Île de Montréal, tant au plan du revenu familial que de la sous-scolarité parentale, pour lesquels un effort important doit être consenti si l'on veut éviter qu'ils ne soient exclus de la communauté.

La CSDM compte surtout un personnel enseignant à la fois important et qualifié d'environ 9000 personnes : des passeurs de culture qui nourrissent le creuset d'intégration linguistique et culturel que constitue l'école dans une métropole dont la langue commune est le français.

En ce qui a trait à son expertise pédagogique, elle représente un atout de taille pour une ville qui souhaite se transformer en *ville de savoir, ville apprenante* puisque, en tant qu'héritière de la CECM qui a été au cœur de l'Éducation à Montréal pendant plus de 150 ans, la CSDM a pour champ d'action... l'apprentissage.

Quant à son réseau, il comprend 135 écoles primaires, 37 écoles secondaires, 5 écoles offrant les deux ordres d'enseignement, 14 centres d'éducation des adultes et 9 centres de formation professionnelle : autant d'établissements situés au cœur de la Ville de Montréal, autant de lieux de références et de collaboration possibles pour une métropole qui veut se construire autour de la culture.

Par ailleurs, au sein de ce patrimoine architectural, soixante-six bâtiments présentent une richesse patrimoniale certaine dont il serait possible de tirer parti pour renforcer le sentiment d'appartenance des Montréalais dont plusieurs ont déjà un attachement émotif à «leur» école primaire ou secondaire.

Des orientations partagées

La CSDM se réjouit de l'orientation de la Ville de faire de Montréal une métropole culturelle en souhaitant faire également de la culture sa propre signature. À cet égard, elle serait intéressée à siéger au futur *Conseil consultatif de la culture* et à prendre part au leadership que veulent assumer les élus de la Ville pour promouvoir l'action montréalaise en développement culturel.

Elle appuie les orientations de la proposition et reconnaît la culture comme facteur d'épanouissement personnel, d'affirmation identitaire, de dialogue interculturel, d'émancipation sociale, de recherche et d'innovation artistiques, mais également comme outil d'intégration et de cohésion sociale.

Dans cette optique, elle estime particulièrement important que les élèves qu'elle dessert soient considérés à la fois comme des citoyens à part entière de la communauté et comme des producteurs culturels. C'est ainsi que les maisons de la culture pourraient réserver des espaces-temps à la présentation de créations culturelles d'élèves, que certaines écoles, comme l'*École des métiers du meuble* ou l'*École des métiers de la construction*, pourraient être mises à contribution, pour des décors par exemple. En se référant, entre autres, aux expositions d'envergure au Complexe-Desjardins réalisées par les élèves de l'ex-CECM devenue CSDM, dans le cadre de leurs cours en arts plastiques, et du spectacle présenté à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place-des-Arts à l'occasion des fêtes du 150^e de la Commission, aux nombreux concerts donnés par les élèves des écoles à projets particuliers de formation en arts, au Québec et à l'étranger, il apparaît

clairement que les élèves apportent leur contribution à l'enrichissement culturel de la Ville et à son rayonnement international.

Dans la même foulée, au chapitre de l'accès à la culture et de la reconnaissance culturelle, la CSDM renforce l'idée que l'appropriation de la culture ne doit pas se faire seulement à des fins de consommation, mais surtout de développement intégral de la personne. Les programmes d'études du primaire et du secondaire issus de la Réforme, dans les domaines du développement social, des langues et des arts, sont autant de points d'ancrage pour assurer cette formation culturelle.

La CSDM appuie la reconnaissance de la diversité culturelle mise de l'avant dans la proposition de politique pour accentuer l'intégration de chaque individu par le biais du développement de son identité, et pour concourir à faire de Montréal encore davantage une métropole de langue française de création et d'innovation ouverte sur le monde. Avec les multiples nationalités présentes au sein de ses écoles, la CSDM est en effet un révélateur des différentes cultures qui co-existent à Montréal. Cette reconnaissance doit être assortie d'une préoccupation constante d'inclusion de tous les citoyens. À cet égard, la mise en évidence par la Ville de petits événements ethnoculturels réalisés avec le concours des écoles, comme la célébration des fêtes nationales, serait à considérer.

Par ailleurs, en adoptant, en 1990, une *Politique de la langue française dans les établissements de la Commission scolaire de Montréal*, la CSDM a établi le rôle considérable de la langue d'enseignement dans la réussite des élèves. Langue officielle du Québec, le français est la langue commune qui assure le lien entre les citoyens et remplit, à l'école, une fonction d'intégration linguistique de toutes les communautés culturelles. La *Politique* vise donc à améliorer la maîtrise du français écrit et parlé des élèves et du personnel de la CSDM, à valoriser la culture de la langue française, son histoire et sa littérature, en tant qu'elle est l'expression d'une pensée universelle, et à assurer aux élèves un enseignement et un environnement où les échanges ont lieu en français.

Au chapitre de la mise en place d'un volet culturel dans le Programme de revitalisation urbaine intégrée, la CSDM souligne à son tour le rôle que peut jouer la culture dans le développement social de Montréal et de son effet sur le développement de l'estime de soi et sur la prévention du décrochage scolaire, ainsi que sur l'amélioration des conditions de vie des populations vivant dans des quartiers en difficulté. Elle renforce cette perspective d'approche territoriale déjà intégrée dans le Plan d'action du gouvernement du Québec contre la pauvreté et l'exclusion sociale, ainsi que dans le projet de plan d'urbanisme de la Ville. À cet égard, des activités permettant des apprentissages artistiques en général et des arts technologiques de pointe en particulier – vidéos, montage à partir de caméra numérique, infographie amateur, etc. - c'est-à-dire des domaines où les jeunes ont de l'intérêt, mais ont peu de moyens, seraient des pistes intéressantes à considérer.

Cependant, cette avenue ne doit pas occulter des dimensions que la CSDM juge fondamentales, à savoir la reconnaissance des savoirs populaires, l'acceptation de la culture dans son sens le plus large, et la prise en compte de l'apport des élèves comme citoyens producteurs culturels participant à l'enrichissement de la Ville. Il s'agit donc de nourrir des lieux de fermentation et

d'affirmation de la diversité culturelle pour favoriser ces jeux d'aller-retour que l'on observe dans les phénomènes de la mode, où les créateurs s'inspirent de la rue qui, à son tour, reprend les créations plus officielles.

La CSDM soutient également l'idée d'assurer le développement de la collectivité montréalaise en faisant de Montréal une *ville apprenante*, une *ville du savoir* et, compte tenu du fait que l'apprentissage est son domaine spécifique, veut contribuer, par une plus grande synergie entre les acteurs montréalais, à la réalisation de cet objectif. Si la Ville détient une expertise et des ressources quant au contenu culturel, la CSDM est forte de la façon de l'intégrer et de le développer. Ces deux institutions ont donc non seulement des forces complémentaires, mais elles ont mutuellement besoin de s'épauler. C'est ainsi que les passeurs de culture que représentent les enseignants, ont besoin d'être soutenus, à la fois comme tout membre du personnel ou tout citoyen dans son propre développement grâce à la culture, mais également à cause des modèles qu'ils constituent face aux élèves auxquels ils transmettent ce qu'ils savent et ce qu'ils sont. À l'inverse, la Ville aurait avantage à bénéficier de l'expertise du personnel de la CSDM pour concevoir et réaliser l'encadrement humain à mettre en place dans le développement d'activités culturelles.

En ce qui a trait à la valorisation de la culture et du patrimoine, la CSDM fait sienne la définition du *Rapport Chambers* qui définit le patrimoine comme *tout objet ou ensemble, naturel ou culturel, matériel ou immatériel, qu'une collectivité reconnaît pour ses valeurs de témoignage et de mémoire historique, en faisant ressortir la nécessité de la protéger, de la conserver, de se l'approprier, de la mettre en valeur et de le transmettre* pour sa capacité à mettre de l'avant l'aspect éminemment symbolique de la culture et les racines identitaires qu'elle dégage.

Consciente de l'importance du patrimoine architectural aux plans culturel et historique, comme elle l'a démontré par la création de la *Fondation des amis du patrimoine scolaire*, et à l'occasion de son mémoire sur le *Projet de politique du patrimoine de la Ville de Montréal*, la CSDM reconnaît la contribution d'architectes importants comme Marchand, Cormier, Gouin ou Maxwell, et appuie les valeurs sur lesquelles est fondée l'évaluation patrimoniale qui sont à la fois d'ordre historique, scientifique, artistique et esthétique, le tout dans une perspective de développement durable. En effet, la CSDM situe également son action dans une perspective de développement durable comme en témoigne sa politique sur l'environnement.

L'aménagement et l'urbanisme font, à la CSDM, référence à la rénovation des écoles dans l'esprit de leurs plans d'origine, à la construction de nouveaux bâtiments à caractère écologique, aux parcs-écoles et aux corridors sécuritaires. Ces aménagements, dans un cadre environnemental harmonieux, constituent la contribution de la CSDM à l'art public montréalais.

Par ailleurs, pour appuyer l'orientation d'intégration du *design* dans les pratiques ainsi que celle de la mise en place d'une signalisation mettant en évidence les témoins significatifs de la culture et du patrimoine montréalais, la CSDM examinera la possibilité de faire en sorte que la devanture de ses établissements représente artistiquement, de manière temporaire ou permanente, soit un événement fondateur du quartier ou de l'établissement, soit la vocation de l'école. Cette façon de faire, tout à fait conforme à l'esprit de la Réforme, s'intégrerait aisément dans le domaine des arts ainsi que de l'univers social.

Des collaborations à renforcer et à élargir pour stimuler les lieux de vie culturelle

Pour appuyer l'orientation de la Ville de faire de Montréal une métropole culturelle, la CSDM veut, comme le soulignaient les paragraphes précédents, renforcer l'action municipale en participant activement au rayonnement de la culture dans ses multiples facettes, à partir de la mission qui lui est propre. Mais le cadre actuel des collaborations entre les deux institutions, s'il est déjà bien structuré, doit être non seulement renforcé, mais élargi à d'autres partenaires dans certains cas, pour assurer l'efficacité des mesures mises en place.

C'est ainsi que, en plus des pistes de collaboration à parfaire déjà énumérées, la Ville et la CSDM pourraient concevoir un plan conjoint visant à «raccrocher» certains jeunes à la vie de l'école et de leur communauté grâce, notamment à des projets axés sur les arts et la culture. À cet égard, et dans une optique de complémentarité des institutions, les maisons de la culture et les écoles pourraient unir leurs ressources à la fois pour fournir des locaux et développer des projets à caractère culturel.

Dans le cadre de l'engagement de la Ville à faire de 2005 l'an 1 du plan de rattrapage et de mise à niveau du réseau des bibliothèques publiques de Montréal, compte tenu du lien étroit entre la lecture et les résultats scolaires, et de l'importance, pour la Ville, de renforcer l'habitude de lecture chez les jeunes dans une optique de développement de Montréal comme *ville du savoir*, la CSDM souhaiterait explorer de nouvelles pistes en élargissant sa collaboration à d'autres partenaires comme le MEQ, notamment dans le contexte de l'octroi du financement récent de 60 millions.

À ce sujet, le partage d'expertise, de ressources et d'espaces culturels déjà mentionné précédemment pourrait être plus élaboré et, dans certains cas, selon les arrondissements et les établissements scolaires concernés, il y aurait lieu d'analyser l'hypothèse d'espaces communs pour les bibliothèques scolaires et municipales.

Toujours au chapitre des bibliothèques, la CSDM souhaiterait soutenir son partenariat avec la Ville et analyser la pertinence d'aménager un horaire d'ouverture des bibliothèques qui prendrait en compte la possibilité de temps de loisirs des citoyens, par exemple, pendant la période des fêtes.

La CSDM souhaiterait également que des efforts soient consentis pour assurer une plus grande accessibilité des activités culturelles à toutes les populations par le biais notamment du resserrement des liens avec les institutions culturelles comme la Grande Bibliothèque du Québec, les musées, etc. Cela pourrait bien entendu se traduire par des tarifs réduits à la fois pour le personnel et pour les élèves de la Commission, mais se situer également dans un rapport de réciprocité par le biais notamment de la participation des élèves, qu'ils soient du secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes ou de la formation professionnelle. Il est intéressant de noter, à ce sujet, que dans son diagnostic organisationnel d'août 2004, la CSDM a fait état, au chapitre des besoins et des attentes des élèves, jeunes ou adultes, ainsi que des parents, de l'importance du développement des activités culturelles.

Il s'agit, en fait, de soutenir la création de liens dynamiques dans les deux sens. À ce sujet, le projet d'exposition itinérante, dans les écoles de la CSDM - dont certaines pourront faire découvrir aux visiteurs leur composante patrimoniale importante au plan architectural,- de manuels scolaires sur l'apprentissage de la lecture et de livres, traduisant l'évolution de la littérature québécoise pour la jeunesse, qui se réalisera en collaboration avec le futur Musée national de l'Éducation de l'UQAM dans le cadre de *Montréal, capitale mondiale du livre*, illustre bien le type de collaboration souhaitée. Dans ce cas c'est le musée qui va à l'école, ce qui permet une démystification de l'institution pour les élèves, notamment ceux des milieux défavorisés. Ainsi, le Musée peut bénéficier d'un lieu et de ressources tout en apportant un contenu culturel. Dans ce cadre, des activités d'animation, auxquelles participeront des élèves, soutenus par des étudiants de l'UQAM, en collaboration avec les ressources de la CSDM, peuvent être transmises sous une forme attrayante à nos élèves. Cette exposition, qui sera ouverte au public et comportera une dimension intergénérationnelle illustre bien comment une collaboration entre institutions et intégrant une production culturelle d'élèves peut être réalisée.

Dans le même ordre d'idées, des mécanismes de coopération et de médiation entre les milieux professionnels de la culture et la CSDM pourraient être mis en place ou consolidés, par le biais d'une collaboration plus large qui inclurait, par exemple, le ministère de la Culture et des Communications. À titre d'exemple, cette coopération pourrait prendre la forme d'un soutien de professionnels en art dramatique au sein des établissements de la CSDM pour la réalisation de pièces de théâtre ou de répétition, dans le cadre d'activités à rattacher au programme de français.

La CSDM peut aussi contribuer au rayonnement international de Montréal grâce, notamment, à ses écoles à projet particulier de formation pour l'enseignement des arts, dont la réputation dépasse les frontières de la ville et même du Québec. De plus, par son infrastructure, son expertise, ses expériences en développement international et sa capacité à intégrer les immigrants, elle pourrait, grâce à une concertation avec d'autres partenaires, mettre en place des projets visant à attirer davantage des élèves dont les parents résident à l'étranger et souhaitent scolariser leurs enfants à Montréal.

Pour terminer, et dans l'optique d'une relation dynamique entre les institutions, la CSDM souligne son appui à la Ville de Montréal dans le cadre des démarches qu'elle envisage entreprendre auprès des gouvernements pour la promotion de la culture à Montréal.

Synthèse et recommandations

En synthèse, la position de la CSDM insiste sur :

- ? le rôle important qu'elle peut et qu'elle veut jouer en ce qui a trait au développement culturel;
- ? la place de l'École et du personnel scolaire en la matière;
- ? le partage des orientations du projet de politique et l'insistance sur certaines de ses composantes ou leur approfondissement;
- ? les collaborations à renforcer et à élargir pour stimuler les lieux de vie culturelle.

De manière plus précise, la CSDM fait les recommandations suivantes :

1. Que la CSDM soit considérée comme acteur de premier ordre dans le développement culturel, particulièrement auprès des enfants et des adolescents de Montréal, et comme partenaire à part entière pour la mise en œuvre de la politique culturelle de la Ville de Montréal.
2. Que l'École soit reconnue comme un lieu culturel et un lieu de promotion de valeurs communes, notamment grâce aux passeurs de culture que constitue le personnel scolaire et enseignant en particulier, et que, à ce titre, ce personnel soit soutenu dans son développement culturel.
3. Que la culture soit considérée comme facteur d'épanouissement personnel, d'affirmation identitaire, de dialogue interculturel, d'émancipation sociale, de recherche et d'innovation artistiques, mais également comme outil d'intégration et de cohésion sociale.
4. Que les arts et la culture soient reconnus comme des éléments-clés de l'intervention sociale dans les quartiers en difficulté pour l'appartenance au milieu et la prévention du décrochage scolaire.
5. Que l'appropriation de la culture ne se fasse pas seulement à des fins de consommation mais surtout de développement intégral de la personne.
6. Que les élèves soient considérés à la fois comme des citoyens à part entière de la communauté et comme des producteurs culturels.
7. Que la diversité culturelle soit reconnue dans une préoccupation constante d'inclusion pour développer une métropole de langue française, de création et d'innovation ouverte sur le monde.

8. Que la culture et le patrimoine soient valorisés en tant que composantes du cadre de vie d'une collectivité dans une perspective de développement durable.
9. Que la Ville de Montréal et la CSDM envisagent l'élaboration de plans conjoints ou le partage d'espaces culturels, d'expertise ainsi que de ressources pour :
 - ? la mise à niveau des bibliothèques;
 - ? l'encadrement et l'animation de lieux de vie culturelle;
 - ? la mise à disposition d'espaces pour les productions culturelles d'élèves;
 - ? une plus grande accessibilité des activités culturelles à toutes les populations par le biais des savoirs populaires notamment;
 - ? le «raccrochage» des jeunes avec des projets sur les arts et la culture, particulièrement dans le contexte des milieux défavorisés;
 - ? le resserrement des liens avec les institutions culturelles;
 - ? l'implication des écoles dans le cadre de *Montréal capitale mondiale du livre*;
 - ? la conservation et la mise en valeur du patrimoine architectural;
 - ? le développement de Montréal en tant que *ville apprenante, ville du savoir*;
 - ? le rayonnement international de Montréal;
 - ? les démarches auprès des gouvernements pour soutenir le développement culturel.